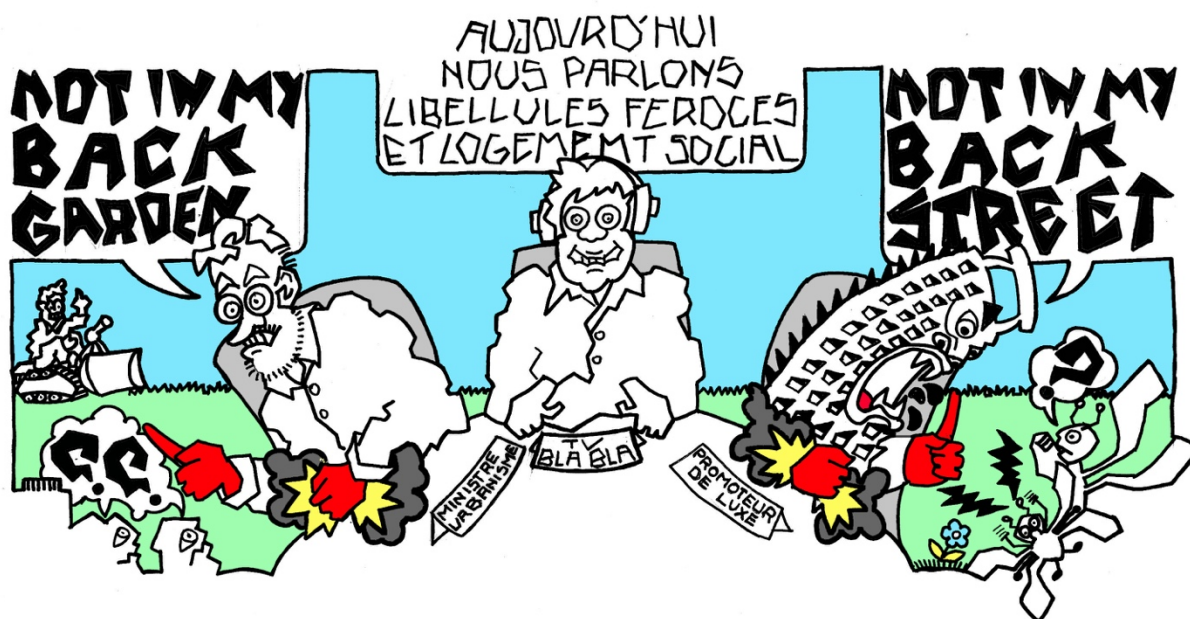


# BAS-les-PAD réaliste, vigilant et solidaire, mais pas NIMBY !



Depuis sa naissance, début 2020, la plate-forme citoyenne Bas-les-PAD dénonce la nature anti-démocratique et destructrice des PAD, tant sur le plan environnemental que social. Cela, face à un gouvernement qui invoque les bienfaits de la densification pour faire front à l'évolution démographique bruxelloise et qui n'hésite pas à taxer ceux qui s'opposent de NIMBY!  
**BAS-les-PAD et les associations signataires<sup>1</sup> attendent que le gouvernement bruxellois soit en cohérence avec les réalités d'aujourd'hui, avec les attentes des bruxellois.es, avec la nécessité de protéger les espaces naturels en ville et de réaliser des logements sociaux. Puisque la croissance démographique annoncée est désormais divisée par 5, divisons les volumes bâtis des PAD par 5 aussi pour se concentrer sur la réalisation de logements sociaux et laisser la place à la nature en ville.**

En 2018, le gouvernement de la Région bruxelloise sort de son chapeau réglementaire le Plan d'Aménagement Directeur (PAD), l'outil magique de régulation pour déréguler. L'objectif affiché : l'urgence à répondre à la croissance accélérée de la population bruxelloise en densifiant certains territoires. Depuis, cette croissance s'est effondrée, passant de 10.000 habitant.es par an à 2.000 selon les prévisions de Statbel élaborées en 2022<sup>2</sup>. La crise sanitaire doublée d'une crise environnementale et climatique est passée par là, incitant plus que jamais de nouvelles vagues d'habitant.es à quitter la ville dense pour s'installer en périphérie.

Il est vrai que les projets imaginés par les ministres en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire n'avaient pas de quoi faire rêver les habitants de notre Région de Bruxelles-Capitale : escadrilles de nouvelles tours, construction de logements spéculatifs peu accessibles, densification supplémentaire des quartiers

<sup>1</sup> Bas-les-PAD soutenu par l'ARAU, le BRAL, IEB, Natagora et le RBDH.

<sup>2</sup> Selon les chiffres de Statbel de 2022, alors que le nombre d'habitants dans la Région de Bruxelles-Capitale a augmenté en moyenne de 9 000 habitants par an sur la période 1992-2020, cette augmentation est de 2 000 habitants par an sur la période 2021-2070.

populaires centraux déjà denses et destruction d'espaces naturels remarquables (friche, forêt urbaine, habitats de biodiversité, etc...) au prétexte d'une croissance démographique qui est surtout le fait des plus précaires, lesquels sont incapables de se payer les logements privés planifiés par les PAD.

Ce programme peu convaincant met à mal tant les espaces naturels que l'offre en logement public accessible, deux fonctions dites « faibles » de la ville c'est-à-dire peu rentables économiquement<sup>3</sup>. Elles se trouvent mises en concurrence, dans une logique libérale, avec les fonctions « fortes » que sont le bureau, et depuis quelques années le logement privé. Mise en concurrence renforcée par un marché de l'immobilier de plus en plus financiarisé et déconnecté des besoins réels.

Face à ces évolutions, le collectif Bas-les-PAD demande de préserver, voire d'augmenter, les espaces verts en ville et que le foncier public, restant définitivement public, comporte au moins 60 % de logements sociaux. Les PAD visaient à la création de 20.000 nouveaux logements privés et publics confondus mais dont une large majorité était privés. Produisons sur ces terrains 4000 logements sociaux et préservons les espaces de biodiversité tout en travaillant aux mesures permettant le recyclage et la réquisition des espaces vacants pour les affecter à ces fonctions « faibles » mais essentielles à la vie urbaine.

**Pour Bas-les-PAD et les associations signataires, faire face aux urgences consiste à défendre un aménagement du territoire démocratique soucieux de protéger et de développer les fonctions vitales de la ville, sans avoir à se mesurer toujours aux fonctions marchandes et rentables.**

bas les  
PAD

Avec le soutien de



Contacts presse :

ARAU	Marion Alécian, m.alecian@arau.org	0472 542 917
Bas-les-PAD :	marco schmitt, marco.schmitt@mar-sch.net	0497 122 770
BRAL	Steyn Van Assche, steyn@bral.brussel,	0498 132 586
IEB	Claire Schohier, claire.schohier@ieb.be	0473 667 505
Natagora	Amandine, amandine.tiberghien@natagora.be	0476 297 208
RBDH	Werner Van Mieghem, werner@rbdh.be	02 502 84 63

3 Les espaces naturels et le logement social sont des fonctions faibles au même titre que les équipements de la petite enfance, les écoles, certaines activités productives,... lesquels doivent également être prises en considération dans les arbitrages à opérer au sein des priorités de la planification urbaine.